

Formation initiale CONDUCTEURS DE TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES, GERBEURS ET TEST CACES®

Se munir impérativement de
chaussures de sécurité

PROGRAMME

A- THEORIE

1. Aspects règlementaires

- Décrets, arrêtés ministériels et recommandations CNAMTS
- Les conditions requises pour utiliser un transpalette

2. Sensibilisation à la sécurité

- Les accidents de transpalettes (statistiques, causes, prévention)
- Les responsabilités de l'utilisateur et de l'employeur
- Les organismes de prévention des risques

3. Technologie des transpalettes

- Les différentes catégories et leurs usages courants, les différents organes, les consignes d'entretien, les dispositifs de sécurité

4. La conduite du transpalette en sécurité

- Les vérifications à la prise et fin de poste
- La capacité du transpalette, plaque de charge
- La stabilité du transpalette
- La circulation, allées, vitesse, plan de circulation, consignes, interdictions
- Règles de stockage et déstockage, chargement, déchargement,...
- Les produits dangereux
- L'arrêt en sécurité

B- PRATIQUE

- Vérification du transpalette
- Conduite du transpalette en situation de travail à vide, en charge, gerbage, dégerbage, passage étroit, charge encombrante, chargement de camion
- Vérification de fin de poste

C- EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Réf. ESE038

Public

Toute personne âgée d'au moins 18 ans souhaitant être formée à l'utilisation d'un transpalette automoteur à conducteur accompagnant en vue d'être autorisé à conduire

Pré-requis

Lire et comprendre le français

Résultats attendus

Obtenir l'autorisation de conduite

Objectifs pédagogiques

- Avoir les connaissances en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des transpalettes
- Avoir le savoir -faire pratique en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des transpalettes
- Porter un regard critique sur sa situation de travail du point de vue de l'applicabilité des principes de base et des améliorations éventuelles à apporter
- Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs
Exercices et mise en situation pour la partie pratique.
Remise d'une documentation à la fin du stage

Durée

1 jour soit 7 heures

Nature de la sanction

Autorisation de conduite
Attestation de réussite au contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique

Calendrier 2019

AGEN :

- 18 mars
- 27 mai
- 1^{er} juillet
- 20 septembre
- 15 novembre

Tarif

180 € HT

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50
MARMANDE – 05.53.84.82.82